

# COMMENT SE DÉBARRASSER D'UN TIC ?



**COLLECTE  
SPÉCIALE  
D'APPAREILS  
ÉLECTRONIQUES OU  
INFORMATIQUES**  
**SAMEDI  
20 MARS 2010  
9H À 12H**  
CASERNE DE L'ÎLE-DES-SŒURS  
911, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE  
ATELIERS MUNICIPAUX  
1177, RUE DUPUIS  
**OBJECTIF : 3 TONNES**

L'arrondissement invite les citoyens à se prévaloir de ce nouveau service pour éviter que les appareils électroniques et informatiques désuets soient envoyés dans des sites d'enfouissement. **Les TIC contiennent généralement des métaux lourds et des produits toxiques qui sont nocifs pour l'environnement.**

## **Apportez vos TIC aux Ateliers municipaux**

1177, rue Dupuis

> Lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h

> Vendredi de 7 h 30 à 11 h 30

> Samedi de 9 h à 12 h

## **Liste des appareils acceptés :**

- > les ordinateurs personnels et portatifs ;
- > les écrans de tube à rayons cathodiques et plats (LCD et plasma) ;
- > les souris, claviers, câbles et autres composantes de l'ordinateur ;
- > les imprimantes ;
- > les lecteurs ou numériseurs (scanners) ;
- > les radios, systèmes de son, stéréo ;
- > les téléviseurs et téléviseurs dotés de lecteurs DVD ou VHS ;
- > les lecteurs DVD et VHS.

Notez que les appareils ne doivent pas nécessairement être fonctionnels. Ils peuvent être endommagés mais sans que leurs pièces soient brisées (ex. : pas de verre brisée).

Renseignements 514 765-VERT (8378)